CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E206276** **VALABLE JUSQU'AU** **05/07/2027**

ÉDITÉ LE 20/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/03/2024

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 2024B01067

Siret : 925 005 837 00016

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 0036850-1

Assurance Responsabilité Travaux :
THELEM ASSURANCES TDCB13331204

Assurance Responsabilité Civile :
THELEM ASSURANCES TRCB13331168

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : LA MENUISERIE GUISSACOISE

21 AVENUE DE LA GARE
35480 GUIPRY-MESSAC

Téléphone : 02 99 43 92 46 **Fax :**

Portable : 06 75 16 10 42

Responsabilité légale :
LARUE SYLVAIN GÉRANT / LASNIER ANTHONY GÉRANT

Site Internet :

E-mail : lamenuiserieguissacoise@gmail.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 550 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	4	15/09/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur	5	05/06/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		06/07/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2026 10:28

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E206276** **VALABLE JUSQU'AU** **05/07/2027**

ÉDITÉ LE **20/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/03/2024
Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 2024B01067

Siret : **925 005 837** **00016**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 0036850-1

Assurance Responsabilité Travaux :
THELEM ASSURANCES TDCB13331204

Assurance Responsabilité Civile :
THELEM ASSURANCES TRCB13331168

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **LA MENUISERIE GUISSACOISE**

21 AVENUE DE LA GARE
35480 GUIPRY-MESSAC

Téléphone : 02 99 43 92 46 **Fax :**
Portable : 06 75 16 10 42

Site Internet :
E-mail : lamenuiserieguissacoise@gmail.com

Responsabilité légale :
LARUE SYLVAIN GÉRANT / LASNIER ANTHONY GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	15/09/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	05/06/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	06/07/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	29/03/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	29/03/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	29/03/2024
o Isolation des combles perdus	09/10/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2026 10:28

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.